

N° 2010/E6/054

MOTION

- **DEPOSEE PAR** : Mme Benoîte MARTELLI AU NOM DU GROUPE « CORSE SOCIAL-DEMOCRATE »
- **OBJET** : SOUTIEN AU RESEAU D'AIDES SPECIALISEES AUX ELEVES EN DIFFICULTE (RASED).

---

**CONSIDERANT** que les RASED ont pour mission de fournir des aides spécialisées à des élèves en difficulté dans les écoles primaires et maternelles et que ce dispositif est un outil de proximité dans la lutte contre la difficulté scolaire,

**CONSIDERANT** que le dispositif des RASED comprend des enseignants spécialisés chargés des aides à dominante pédagogique, les maîtres « E » (difficultés d'apprentissage), des enseignants spécialisés chargés des aides à dominante reéducative, les maîtres « G » (difficultés d'adaptation à l'école) et des psychologues scolaires,

**CONSIDERANT** que le dispositif RASED est un service gratuit qui peut être sollicité par les enseignants et les parents, qui est implanté au sein des écoles et travaille dans un esprit pluridisciplinaire et bienveillant à l'égard des familles et des enseignants,

**CONSIDERANT** que la mise en œuvre de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) à l'Education Nationale se traduit, dans l'Académie de Corse, par une diminution des postes d'enseignants préjudiciable au dispositif RASED,

**CONSIDERANT** que l'existence de ces structures indispensables à l'aide aux élèves en grande difficulté est actuellement remise en cause,

**CONSIDERANT** que les moyens RASED ont toujours été insuffisants pour couvrir les besoins, notamment en milieu rural,

.../...

**CONSIDERANT** que la plupart des RASED sont déjà incomplets et menacés de disparition dans les années à venir,

**CONSIDERANT** qu'une motion a déjà été déposée dans ce sens en 2008 et qu'il est désormais urgent de remédier à cette situation,

### **L'ASSEMBLEE DE CORSE**

**DEMANDE** à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale :

- Un état des lieux du dispositif RASED en Corse.
- L'abandon des suppressions de poste dans l'Académie de Corse.
- La mise en œuvre de moyens humains suffisants qui permettent au dispositif de couvrir l'ensemble des écoles primaires et maternelles de la Corse.
- Que le dispositif RASED ainsi rétabli soit complet et équilibré, à savoir des maîtres « E », des maîtres « G » et des psychologues scolaires.